



Association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes



Héritière de la Société des jardins ouvriers créée en 1903, l'association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes gère trois sites de jardins sur la commune de Versailles : « Paul Philippe » au 1 rue des Petits-Bois (81 parcelles comprises entre 100 et 200 m²), « La Ménagerie » située sur la route de Saint-Cyr en face du Pavillon de la Lanterne (34 parcelles d'environ 250 m²) et Le Clos Saint Antoine rue de l'Ermitage (8 parcelles d'environ 100 m²). Si le terrain des Petits-Bois appartient à l'association, celui de La Ménagerie est loué au Domaine du Château de Versailles et le Clos Saint Antoine est prêté gratuitement par Versailles Habitat. Les trois sites répondent à un règlement intérieur différent tenant compte de leur nature : jardins familiaux urbains (Petits-Bois et Le Clos Saint Antoine) ou ruraux (La Ménagerie). Le site Paul Philippe a été labellisé « Jardin remarquable » en 2014. L'approche sociale des origines y demeure primordiale dans les principes et les pratiques de l'association.

- En maintenant une cotisation annuelle extrêmement basse de 80 € par adhérent (parcelle, cabane, récupérateur d'eau, composteur et eau comprise) quelle que soit la superficie de la parcelle et en plafonnant le niveau de revenus des personnes pouvant solliciter l'attribution d'une parcelle, l'association veille à ce que les bénéficiaires soient majoritairement des personnes en ayant économiquement besoin.
- Implantée dans un quartier où le logement social est fortement prédominant, l'association recrute avant tout des locataires vivant à proximité afin que la culture y soit bien celle d'un jardin nourricier, obligation première pour une adhésion. Avec 11 nationalités différentes et une personne à mobilité réduite, l'effectif des jardiniers reflète la diversité de ce quartier à la structure socio-économique modeste à très modeste.
- Les parcelles de l'un des trois sites de l'association sont attribuées en priorité aux locataires du bailleur social Versailles Habitat avec lequel l'association entretient des relations de partenariat depuis de nombreuses années. Jusqu'à récemment, l'association mettait à disposition gratuitement une parcelle pour la Maison de quartier afin que celle-ci la gère en jardin éducatif, ce projet n'a malheureusement pas pu être poursuivi par la structure municipale faute d'éco-jardinier disponible.
- Le caractère social de l'association se complète par un apport environnemental et urbanistique évident dans le quartier fortement urbanisé au sein duquel elle est active, Ses jardins sont en effet plus qu'un espace vert : par leur activité lente rythmée sur la nature et leur ouverture sociale faite d'échanges multiples, ils y apaisent et enrichissent la vie de la cité en étant un lieu de rencontres, d'entraïdes et de diversités humaines.